

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020401: entreprises de la province de liege

En vigueur au 01/09/2010 (Dernière actualisation de la page 01/09/2010)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 40h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	11.3210		
Spécialisé	11.6495		
Spécialisé +	11.8625		
Qualifié	12.3290	12.8378	12.9398
Qualifié +	13.0414	13.5209	13.6127